

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT : Div. Québec
N° : 200-06-000274-251

21 mai 2026

ENREGISTREMENT

DÉBUT : 10 h 30

FIN : 10 h 39

COUR : Supérieure

CHAMBRE : Civile

ÉTAPE : Gestion

SALLE : EN
SON BUREAU

PRÉSIDÉ PAR : L'HONORABLE ISABELLE GERMAIN, j.c.s. (JG 3120)

PATRICK BENOIT

DEMANDE

OMNI HOTELS MANAGEMENT CORPORATION
TRT HOLDINGS
FOUR SEASONS HOTELS LIMITED / HÔTELS
QUATRE SAISONS LIMITÉE
SAS INSTITUTE (CANADA) INC.
SAS INSTITUTE INC.
INTEGRATED DECISIONS AND SYSTEMS INC.
CHOICE HOTELS INTERNATIONAL INC.
CHOICE HOTELS CANADA INC./LES HÔTELS DE
CHOIX DU CANADA INC.
WYNDHAM HOTELS & RESORTS INC.
WYNDHAM HOTELS & RESORTS CANADA INC.
ACCOR MANAGEMENT CANADA INC.
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS INC.
HILTON CANADA CO.
HILTON INTERNATIONAL CANADA CRA ULC.
HYATT HOTELS CORP.
HYATT PROPERTY MANAGEMENT INC.
HYATT HOTELS OF CANADA INC. / HYATT
HÔTELS DU CANADA

DÉFENSE

DEMANDE

☒ Présent(e) ☐ Absent(e)

M^e Frédérique Langis

M^e Caroline Perrault

M^e Marie-Maud Côté-Rouleau

Siskinds, Desmeules, avocats

frederique.langis@siskinds.com

caroline.perrault@siskinds.com

marie-maud.cote-rouleau@siskinds.com

DÉFENSE

OMNI HOTELS MANAGEMENT
CORPORATION ET
TRT HOLDINGS

☒ Présent(e) ☐ Absent(e)

M^e Eric Lefebvre

Norton Rose Fulbright Canada

eric.lefebvre@nortonrosefulbright.com

DÉFENSE

FOUR SEASONS HOTELS
LIMITED / HÔTELS
QUATRE SAISONS LIMITÉE

☒ Présent(e) ☐ Absent(e)

M^e Isabelle Vendette

McCarthy Tétrault

ivendette@mccarthy.ca

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT : Div. Québec
N° : 200-06-000274-251

21 mai 2026

DÉFENSE

SAS INSTITUTE (CANADA) INC.
ET SAS INSTITUTE INC. ET
INTEGRATED DECISIONS AND
SYSTEMS INC.

☒ Présent(e) ☐ Absent(e)

M^e Mirna Kaddis

Fasken Martineau DuMoulin
mkaddis@fasken.com

DÉFENSE

CHOICE HOTELS
INTERNATIONAL INC. ET
CHOICE HOTELS CANADA
INC./LES HÔTELS DE CHOIX
DU CANADA INC.

☒ Présent(e) ☐ Absent(e)

M^e Faiz Lalani

M^e Laurence Asselin
Davies Ward Phillips & Vineberg
flalani@dwpv.com
lasselin@dwpv.com

DÉFENSE

WYNDHAM HOTELS &
RESORTS INC. ET
WYNDHAM HOTELS &
RESORTS CANADA INC.

☒ Présent(e) ☐ Absent(e)

M^e Tania Da Silva

DLA Piper (Canada)
tania.dasilva@dlapiper.com

DÉFENSE

ACCOR MANAGEMENT
CANADA INC.

☒ Présent(e) ☐ Absent(e)

M^e Audrey Nardini

Bennett Jones
nardinia@bennettjones.com

DÉFENSE

HILTON WORLDWIDE
HOLDINGS INC. ET HILTON
CANADA CO. ET HILTON
INTERNATIONAL CANADA CRA
ULC.

☒ Présent(e) ☐ Absent(e)

M^e Jean-François Forget

Stikeman Elliott
jfforget@stikeman.com

DÉFENSE

HYATT HOTELS CORP. ET
HYATT PROPERTY
MANAGEMENT INC. ET HYATT
HOTELS OF CANADA INC. /
HYATT HÔTELS DU CANADA
☐ Présent(e) ☒ Absent(e)

Personne non représentée

NATURE DE LA CAUSE :

Gestion de l'instance

GREFFIÈRE-AUDIENCIÈRE :

Annick Dion (TD 3525)

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT : Div. Québec
N° : 200-06-000274-251

21 mai 2026

VIRTUELLEMENT TEAMS

- 10 h 30 Appel du dossier et identification des avocates.
- 10 h 32 Le Tribunal s'adresse à Me Langis concernant les significations de la demande d'autorisation d'exercer une action collective.
- Explications de Me Langis.
- Me Langis expose au Tribunal la possibilité de présenter une demande de suspension du dossier de Québec en raison d'une cause similaire introduite en Colombie-Britannique.
- 10 h 33 Le Tribunal informe Me Langis n'avoir aucune demande actuellement au dossier de la Cour en ce sens.
- Me Langis est en discussion avec les avocats des défendeurs sur cette demande et explications à cet effet.
- 10 h 34 Le Tribunal s'adresse aux avocats concernant la transmission de la demande de suspension et propose une audience le 30 juin prochain.
- Ainsi, d'ici au 5 juin prochain, la demande en suspension devra être déposée avec un avis de présentation pour le 30 juin 2026.
- 10 h 35 S'il y a contestation de cette demande, les avocats devront informer le Tribunal du temps nécessaire pour leurs représentations d'ici au 19 juin 2026.
- 10 h 37 Le Tribunal s'adresse aux avocats et les informe de demeurer en communication par courriel quant aux prochaines étapes du dossier, s'il y a lieu. Ils devront transmettre toute nouvelle procédure ou communication à madame Annick Dion.
- Le Tribunal s'adresse à Me Langis concernant le logiciel LEXIUS et la transmission de prochaines procédures.

JUGEMENT DE GESTION

CONSIDÉRANT que le demandeur devra procéder à la notification et au dépôt de sa demande de suspension de l'instance d'ici au **5 juin 2026**;

CONSIDÉRANT que, d'ici au **19 juin 2026**, les avocats des parties devront aviser le Tribunal du temps nécessaire pour leurs représentations

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT : Div. Québec
N° : 200-06-000274-251

21 mai 2026

et/ou contestations, s'il y a lieu, de la demande de suspension présentable le **30 juin 2026**;

CONSIDÉRANT que le Tribunal pourra déterminer le **19 juin 2026** si les avocats devront se déplacer au Palais de justice de Québec le 30 juin 2026 ou s'il y aura lieu de procéder par visioconférence TEAMS;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

FIXE la demande de suspension devant la juge soussignée le **30 juin 2026** à compter de **9 heures** dans une salle à être déterminée;

SANS FRAIS de justice.

ISABELLE GERMAIN, j.c.s.

10 h 39

Fin de l'audience.

Annick Dion, greffière-audicière